



LE JOURNAL DE LA MOTTE

Février vol. 3 no 8

MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

La Parole et
Les copains d'abord

Elle **Pioaf** encore!

Samedi
10 février 2018
19 h 30

(Suite page 2)

L'école Tétreault participe à la 22^e édition du concours international de jouets d'Oxfam Québec, (Suite page 4)



Fête de la Famille 2018

La Municipalité de La Motte et
la Table de concertation vous
invitent à venir vous amuser

Dimanche 11 mars
de 11 h à 16 h
Au Centre communautaire

Programmation :

- Dîner gratuit «Cabane à sucre»
- Jeux gonflables à l'intérieur
- Glissade
- Tire sur neige
- Hockey-bottine (Apportez vos bâtons)
- Rallye

Bienvenue à tous!

Merci aux partenaires de la fête de la famille d'hiver 2018

Joyeuse St-Valentin à vous tous!



Déjà une 7^e édition de terminée!
C'est dimanche le 7 janvier que se terminait la
38^e soirée du spectacle Son et lumière.

(Suite page 2)



Noël au Terroir 2017!

Nous avons reçu 31 exposants satisfaits de leur journée et intéressés à revenir l'an prochain. Tous ont souligné la convivialité qui y règne, l'ambiance chaleureuse, l'accueil du matin et la bonne organisation. Nous en sommes bien fiers. Le brunch fait par des bénévoles au grand cœur fut un succès.

Noël au terroir génère des retombées financières très intéressantes pour nos exposants de La Motte et pour les artisans de la région. Nos objectifs qui sont de faire connaître les produits du terroir et de générer des retombées financières à nos artisans, sont donc atteints!

À l'an prochain!

«L'Académie des lutins» à la fête de Noël
(Suite page 6)

Crédit photo : Yanick Lacroix



N'oubliez pas!
On change l'heure dans la nuit du
11 mars!



DANS CE NUMÉRO

Coup d'œil municipal	3-4
Nouvelles du 100e!.....	5
Nouvelles de vos comités	6
Message de la Fabrique.....	7
Babillard.....	8-9
Agenda municipal	10

De la Une à la deux

Février vol. 3 no 8



Elle PIAF encore!

La Pariole et les Copains d'abord ont le grand plaisir de vous inviter au spectacle-hommage à Édith Piaf qui aura lieu au Centre communautaire le samedi **10 février 2018 à 19 h 30**.

C'est maintenant une tradition, chaque année autour de la St-Valentin, on vous présente un spectacle de chansons d'un artiste bien connu... Cette année, c'est avec grand bonheur qu'on interprétera Édith Piaf et ses chansons mémorables. Vous entendrez plusieurs de ses grands succès tels que La vie en rose, L'hymne à l'amour et Non je ne regrette rien, mais vous ferez aussi plein de belles découvertes!

Les Copains d'abord ce sont 16 artistes qui viennent chanter bénévolement au profit du Centre communautaire depuis 5 ans. Ce sont 16 amis qui s'unissent pour le plaisir et pour le bien commun, et moi, j'ai le privilège d'animer cette belle soirée.

Tous les profits sont donc remis au Centre communautaire et les billets sont en vente au coût de 20 \$ au bureau municipal. Vous pouvez aussi appeler Aurore Turcotte pour réserver vos billets : 819 727-2258. Et puisque c'est la St-Valentin, tradition oblige, on vous offre un p'tit verre de porto et un chocolat... de quoi se « faire tourner la tête, mon manège à moi c'est toi... ».

Pierre Labrèche, pour La Pariole

Déjà une 7^e édition de terminée!

C'est le dimanche 7 janvier que se terminait la 38^e soirée de notre spectacle son et lumière de Noël. Malheureusement, les gros froids durant notre période habituellement la plus achalandée auront poussé nos spectateurs à rester bien au chaud à la maison. Nous estimons que ce sont entre 2000 et 2400 personnes qui se sont déplacées pour voir danser nos lumières sur les dix pièces musicales, ce qui représente une baisse de près de 25% par rapport à l'an dernier.

Notre grande visibilité vient d'un moyen très important pour nous, le bouche-à-oreille de tous, mais surtout de nos fiers ambassadeurs de La Motte. Un gros merci à toutes et à tous. Un gros merci aux différents médias, sans qui notre projet n'aurait pas la même visibilité. Un merci spécial à notre voisin d'en face, Denis Duguay, pour avoir permis aux gens de se stationner dans son entrée afin de regarder notre spectacle.

Pour notre 7^e édition, nous avons fait affaire avec des partenaires corporatifs pour nous aider dans le développement futur de notre projet. Nous tenons à remercier nos précieux partenaires :

Partenaires « Étoile » : Damien Durocher, Voix-off, narrateur, producteur; Hyundai Amos; Enviroboue Ghislain Morin

Partenaires « Lutin » : Services GFE; Pharmacie Brunet

Collaboration : MediAT

Nous avons de nouveau installé notre boîte de « contributions volontaires ». Toutes les causes sont bonnes et nous avons décidé que notre cause devrait avoir un lien avec Noël... les enfants! Les contributions volontaires sont remises moitié-moitié entre la Fondation hospitalière d'Amos, pour le département de la pédiatrie et notre jeunesse de La Motte.

Son et Lumière CCYME La Motte est heureux de vous annoncer qu'il redistribue 2 202,65 \$ aux enfants. C'est donc 1 063,82 \$ qui seront remis au département de la pédiatrie de l'hôpital d'Amos et 1 138,83 \$ qui seront remis aux trois organismes de La Motte soit 379,61 \$ au Comité Kasual, 379,61 \$ au Comité du Père Noël et 379,61 \$ à la Table de concertation pour la «fête de la famille».

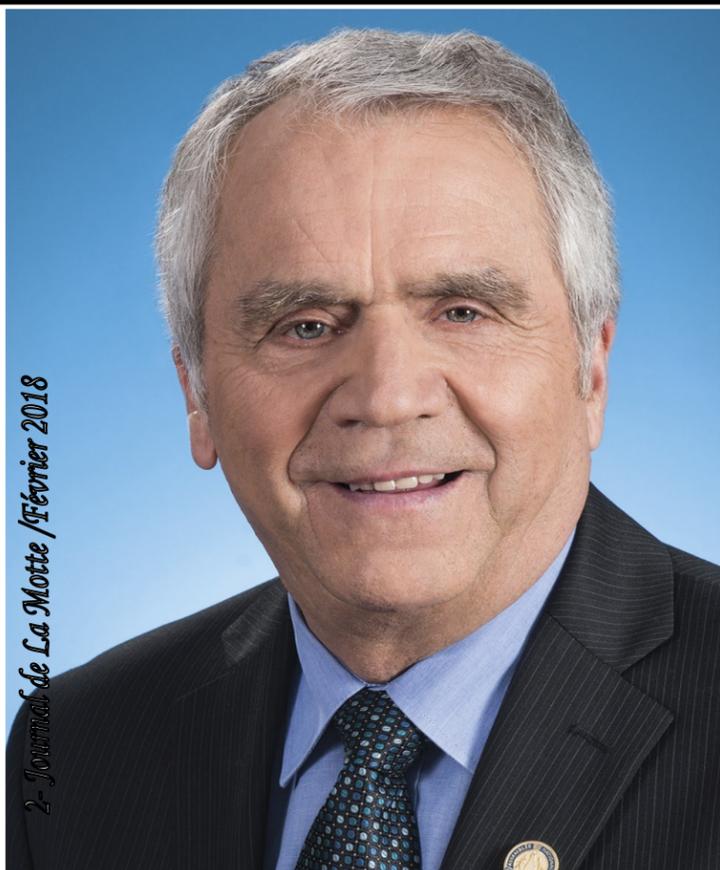
On se donne rendez-vous en décembre 2018 pour une 8^e édition de notre folie de Noël. L'équipe CCYME, Caroline, Cédric, Yanick, Malick et Emrick, aimerait vous remercier chaleureusement de votre support et de votre intérêt à notre magie (folie) de Noël. **Un gros merci!!!**

Les comités de La Motte ainsi que la Municipalité remercient grandement «Son et Lumière CCYM» pour avoir contribué, encore cette année, par leurs dons à l'enrichissement de nos comités locaux et de voir au bien-être de nos jeunes.

Entre autre, ces dons nous permettront d'augmenter le nombre de nos activités avec la location d'un jeu gonflable lors de la Fête de la famille du 11 mars.

Caroline, Cédric, Yanick, Malick et Emrick, au nom de tous les enfants de la communauté, **MERCI** pour votre grande générosité!

France Rheault, agente de développement



François Gendron
Député d'Abitibi-Ouest
Vice-président de l'Assemblée nationale

Hôtel du Parlement
Bureau 2.03
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 644-1007
Télé. : 418 644-1368
www.francoisgendron.qc.ca

258, 2^e Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 2H2
Tél. : 819 339-7707
Télé. : 819 339-7711
Francois.Gendron.ABOU@assnat.qc.ca

261, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V1
Tél. : 819 444-5007
Télé. : 819 444-5011
f francoisgendron



À PROPOS DU JOURNAL DE LA MOTTE

Le **Journal de La Motte** est publié aux deux mois; il paraît en février, avril, juin, août, octobre et décembre. Si vous désirez soumettre un message d'intérêt public en tant qu'individu ou organisme, faites-le parvenir au bureau municipal avant le 15 du mois précédant la parution. **Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.**

Tél : 819 732-2878, Téléc : 819 732-4248 ad.lamotte@cableamos.com
L'équipe du Journal :
Rédaction : France Rheault
Correction : Jocelyne Lefebvre
Soutien : Monique T. Savard, Françoise Thibodeau, Sylvie Thibodeau, Monique St-Pierre

Coup d'œil municipal

Février vol. 3 no 8



Texte par Rachel Cossette

Municipalité de La Motte

Les prochaines séances du conseil, les lundis 12 février et 12 mars 2018 à 19 h 30 à la salle des délibérations du Conseil.



MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE Janvier 2018

Chers concitoyens, concitoyennes,

Conformément à l'article 957, du code municipal, nous vous soumettons le budget 2018 et le programme triennal d'immobilisations, tel qu'adoptés au cours de la séance extraordinaire tenue le 17 janvier 2018.

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT que le règlement #30, adopté le 7 janvier 1946, autorise l'imposition de la taxe foncière annuelle par résolution (991 CM) ;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires des recettes et des dépenses pour l'année 2018, s'établissent comme suit :

PRÉVISIONS DES RECETTES

Taxe foncière	281 435 \$
Taxe collecte à la porte et Parc à conteneur	29 948 \$
Taxes services communautaires	17 584 \$
Taxes Protection incendie	47 832 \$
Taxes déneigement Noisetiers	1 629 \$
École primaire	3 000 \$
Terres publiques	5 484 \$
Bonification compensatoire	1 731 \$
Redevance Recyclage et collecte	11 268 \$
Redevance élimination	4 000 \$
Autres recettes locales	30 866 \$
Péréquation	0 \$
Entretien et conservation réseau routier	236 090 \$
Création d'emploi	7 000 \$
Affectation	10 000 \$
TOTAL DES RECETTES PRÉVUES POUR 2018	687 867 \$

PRÉVISIONS DES DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	134 067 \$
Législation	17 972 \$
Gestion financière et administrative	82 372 \$
Grefe (élection)	0 \$
Évaluation	24 183 \$
Gestion du personnel	3 800 \$
Édifice Municipal	5 740 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	85 432 \$
Police	31 746 \$
Protection incendie	53 126 \$
Mesure d'urgence	560 \$
TRANSPORT ROUTIER	254 576 \$
Voirie entretien été	104 617 \$
Voirie construction	48 082 \$
Travaux saisonniers	15 009 \$
Enlèvement de la neige	85 068 \$
Éclairage des rues	1 800 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	72 755 \$
Réseau d'égouts	5 000 \$
Matières résiduelles et recyclables	37 857 \$
Collecte porte à porte	16 955 \$
Gestion parc à conteneur	12 373 \$
Gestion des cours d'eau	570 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	62 614 \$
Urbanisme	7 846 \$
Promotion et développement	40 941 \$
Logement	5 320 \$
Autres (Quotes-Parts)	8 507 \$
LOISIRS ET CULTURE	58 902 \$
Chalet	2 194 \$
Administration	0 \$
Centre communautaire	17 871 \$
Patinoire	3 100 \$
Plage	190 \$
Parc et terrains de jeux	1 550 \$
Expositions et foires	10 200 \$

Autres (animation)	13 054 \$
Bibliothèque	8 743 \$
Activités diverses	2 000 \$

FRAIS DE FINANCEMENT

Intérêt prêt transporteur d'eau incendie	2 090 \$
Frais bancaire	4 50
FRAIS DE FINANCEMENT	6 590 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement capital règl. Emprunt	11 100 \$
Immobilisations	1 831 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	12 932 \$

CONSIDÉRANT QUE ce conseil doit prévoir par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses d'administration; qu'il doit aussi pourvoir aux améliorations et faire face aux obligations de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il existe un écart à combler de deux cent quatre-vingt-un mille quatre cent trente-cinq dollars (281 435\$);

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation des biens-fonds de cette municipalité est de quarante millions deux cent quatre mille neuf cent soixante-dix dollars ; (40 204 970 \$);

EN CONSÉQUENCE :

SUR PROPOSITION de monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Réjean Richard et UNANIMEMENT RÉSOLU, que soit adoptée séance tenante :

Une taxe de SOIXANTE-DIX SOUS (0.70/100\$) du cent dollars d'évaluation, telle que portée au rôle d'évaluation imposée et prélevée pour l'année fiscale 2018, sur tout terrain, lot ou partie de lot, avec toutes constructions y érigées, s'il y a lieu, et tout ce qu'incorporé au fonds et défini par la loi comme biens-fonds ou immeubles.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES FINANCIERS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018, 2019 ET 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 953.1 du code municipal stipule que, « le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents »;

CONSIDÉRANT QUE le programme des immobilisations de la municipalité de La Motte se présente comme suit :

Numéro	Identification	2018	2019	2020
		0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL		0 \$	0 \$	0 \$

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Luc St-Pierre et unanimement résolu, que le programme triennal des immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

TAXES DE SERVICES

Le conseiller, monsieur Marcel Masse, donne maintenant avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il y aura l'adoption du règlement relatif aux taxes de services.

Pour chaque conseiller ayant reçu copie du projet de règlement, une dispense de lecture est également demandée, à l'exception des modifications pouvant être apportées au dit projet.

CHANGEMENT DES LUMINIÈRES

Le Conseil municipal a octroyé un contrat à D.L. entrepreneur-électricien pour faire le changement des luminaires pour des lumières au LED, qui a effectué le changement pendant la semaine du 15 janvier dernier.

Coup d'œil municipal

Mot du Maire



Chers lecteurs citoyens

Tout d'abord, je tiens beaucoup à tous vous remercier de m'avoir élu. Bien sûr, ce n'est pas comme si vous aviez eu le choix entre plusieurs candidats. Mais depuis mon "élection", je dois vous remercier pour le flot de support que j'ai reçu jusqu'à maintenant. Partout où je vais, on m'encourage et on m'appuie, et ça, comme dirait Piaf quand elle voyait la vie en rose, ça me fait quelque chose!

Mon entrée en service s'est aussi accompagnée d'une foule de suggestions, d'idées de la part d'une foule de gens, et je vous invite par ce mot de journal à faire parvenir, si ça n'est pas déjà fait, vos idées d'améliorations de la vie commune au bureau municipal. N'hésitez pas non plus à participer à la vie publique!

Je tiens aussi à vous inciter à prendre contact avec la Municipalité, si un jour l'appel du bénévolat se fait trop fort. Car le village manque de bras! Je n'ai pas envie d'être le maire d'une cité-dortoir, alors nous avons besoin de soutien pour mettre en place toutes les suggestions que nous avons reçues ces derniers temps. Sentier pédestre et de ski de fond? Compostage? Participation au centre communautaire? Il y a de l'ouvrage pour tous!

Je vous souhaite un bel et heureux mois de février, et n'oubliez pas le spectacle des copains d'abord!

Louis-Joseph Fecteau-Lefebvre, maire

CALENDRIER DES RENCONTRES 2018 – SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MOTTE

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

POUR CE MOTIF : IL EST PROPOSÉ, par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la municipalité de La Motte pour 2018, ces séances se tenant le lundi et débutant à 19 h 30 :

08 janvier	09 juillet
12 février	13 août
12 mars	10 septembre
09 avril	01 octobre
14 mai	12 novembre
04 juin	10 décembre

Contribution financière de 100 \$ à l'Accueil d'Amos.

**L'inspecteur municipal sera présent à La Motte :
les 15 février et 15 mars 2018.**

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier. Conformément à la loi qui régit la Municipalité.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Il y a quelque mois le Conseil municipal avait annoncé que la Municipalité adopterait un règlement concernant la vidange systématique des fosses septiques. Après discussion, les membres du Conseil ont décidé de ne pas mettre un tel service en place, mais de plutôt informer les citoyens des obligations de la Loi.

Une liste d'entreprises disposées à offrir un tel service sera publiée dans un journal subséquent.

Le conseil municipal considère qu'il est dans l'intérêt de l'ensemble de la population que la Municipalité pourvoie à la vidange des fosses septiques situées sur son territoire, afin de prévenir la pollution des sols, des eaux et des écosystèmes et de garantir l'élimination des boues à un endroit autorisé en vertu des lois et des règlements applicables en matière de protection de l'environnement ;

Le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (R.R.Q., c Q-2, r.22) précise le devoir de la Municipalité de respecter et de faire respecter ce règlement ;

Toute fosse desservant une résidence isolée et/ou un commerce doit être vidangée au moins une fois tous les deux (2) ans, sans considération du nombre de personnes.

Toute fosse desservant une résidence saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les quatre (4) ans.

Une fosse de rétention d'une installation à vidange périodique ou une fosse scellée doit être vidangée de manière à éviter les débordements des eaux usées qui y sont déposées.

Le propriétaire doit transmettre à la municipalité de La Motte une copie du manifeste d'autorisation de disposition des boues de fosses septiques remise par un site accrédité.

Rachel Cossette
Directrice générale

Règlement no 154

Article 5 GARDE : Tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Nous recevons plusieurs plaintes au bureau municipal concernant les chiens errants.



Le 100^e de La Motte nous amènera son lot de visiteurs! Ces mêmes visiteurs pourraient en être à leur première venue à La Motte, mais il pourrait s'agir aussi d'anciens résidents; peu importe, ils seront en quête de quelque chose et auront besoin de repères pour s'orienter sur le territoire. Le comité « Maisons » pourra les aider; y siègent André Meilleur dont le rôle est d'effectuer des recherches dans les archives de la Municipalité et moi-même qui suis responsable de l'affichage des informations recueillies.

À La Motte, on a fière allure! On a bâti nos maisons, d'autres ont été rénovées, on les a parées, maintenant il serait bien d'afficher encore davantage notre fierté en identifiant notre résidence, « **en lui donnant un nom** ». Ce n'est pas tout, on sollicite également votre participation pour tracer une courte « **ligne du temps** » (ou l'historique si vous préférez) de votre propriété. Cette « **ligne du temps** », que l'on retrouvera sur une affiche, vous demandera sans doute quelques efforts de recherches auprès des anciens, de voisins, de membres de votre famille ou dans les archives. Elle servira au visiteur, mais aussi elle fera partie de votre propriété, en fait ce sera sa carte d'identité.

Avec le fruit de cette récolte, le comité « Maisons » se donne pour objectif de monter un registre dans lequel seront consignées ces « lignes du temps » telles que vous les aurez élaborées avec les renseignements que nous vous suggérons d'y inscrire. Sur l'affiche nous pourrions lire le nom de la maison, l'année de sa construction, le nom du ou des résidents actuels, les noms des résidents précédents, le nom du constructeur, le style de maison et les données que vous jugerez pertinentes. Ce registre constituera en quelque sorte un guide pour qui tentera de trouver une propriété précise ou pour quelqu'un désirant faire un circuit dans les coins et recoins de La Motte.

Pour ce qui est du registre, de la fabrication et de l'installation des affiches, ou pour toutes autres indications qui pourraient vous être utiles, on vous transmettra les détails graduellement dans les parutions subséquentes du Journal.

Ce message représente le premier d'une série que vous recevrez d'ici les fêtes du 100^e.

Bien sûr, cet exercice se fera sur une base volontaire, ainsi vous aurez contribué à sauvegarder le passé, à le faire revivre, et à coup sûr, à faire surgir une foule de belles émotions!

Ça vous dit de vous lancer dans l'exercice?? Pensez-y, on attend des réactions!

Dans le cas où vous auriez besoin de précisions ou d'informations supplémentaires, veuillez communiquer avec l'agente de développement au 819 732-2878. Ici-bas, vous avez un exemple de l'affiche, il faudra la remplir et attendre patiemment les instructions pour la suite des choses.

Jocelyne Lefebvre pour le sous-comité « Maisons ».

L'école Tétreault participe à la 22^e édition du concours international de jouets d'Oxfam Québec

Le 18 janvier dernier, la finale locale du concours international de jouets fabriqués à partir de matériaux récupérés s'est tenue à l'école Tétreault de La Motte devant un jury conquis par l'ingéniosité des élèves.

Le jury composé de Mario Massé, directeur de l'école, Louis-Joseph Fecteau-Lefebvre, maire de la Municipalité, France Rheault, agente de développement de La Motte et Isabelle Dumais, nouvelle citoyenne, devaient choisir trois représentants parmi les 27 jouets fabriqués par les élèves.



Anne-Félix Longpré et Magalie Gagnon

Anne-Félix Longpré et Magalie Gagnon ont charmé le jury avec leur maison de poupées, l'avion familial de Simone Castonguay et de Mérary Labelle a également impressionné le jury et finalement «Kassiel Tourangeau et son auto volante», s'est démarqué par la qualité de fabrication de son engin. Ces trois jouets sélectionnés feront partie de l'exposition internationale : « L'Univers, un terrain de jeu infini!» qui aura lieu au Planétarium Rio Tinto Alcan, de février à juin 2018. Près de 80 000 personnes visitent chaque année l'exposition et seront touchées par l'imagination, la créativité et la débrouillardise des jeunes d'ici et d'ailleurs.



Simone Castonguay et Mérary Labelle

Durant tout le mois de décembre, les élèves de l'école en ont appris davantage au sujet de l'organisme Oxfam Québec et ont été sensibilisés aux grands défis mondiaux tels que la protection de l'environnement, la paix mondiale et la récupération. L'école tient également à remercier



Kassiel Tourangeau

Formulaire pour «La ligne du temps»

Maison : _____

Situé au : _____

Madame _____ et Monsieur _____
vivent ici depuis : _____

Année de construction :

Rang: _____, lot: _____, La Motte, canton La Motte
depuis (le nombre d'année résidents)? _____

Plusieurs propriétaires se sont succédé : (Vous pouvez donner les noms des derniers propriétaires : _____

Style de maison : « maison de colon » ou autres : _____

À l'origine, dimension ou bâtisse neuve : _____

Retrait (s'il y a lieu)

Ligne téléphonique à multiples abonnés : ? (en quelle année?)

Ligne téléphonique privée : ? (en quelle année?)



Marthe St-Amant, résidente de La Motte, qui a partagé ses Noël d'antan avec les élèves.

« Nous avons été très impressionnés du talent, de l'ingéniosité des élèves et je les félicite pour leur très beau travail », exprime le maire de La Motte, monsieur Louis-Joseph Fecteau-Lefebvre.

« J'ai appris à être généreux envers les autres. Je trouve que nous sommes chanceux d'avoir participé à cette activité et j'aime le travail d'équipe », conclut Isaïe Lemieux, élève.

Toute l'école a remercié et applaudi l'excellent travail de Louise Leboeuf, enseignante suppléante de 6^e année, Bravo!



Nouvelles de vos comités

Février vol. 3 no 8



En ce début de nouvelle année, comme le disaient les Joyeux Troubadours, on vous souhaite d'être toujours de beau, de bon, de bonne humeur!

Au Centre communautaire, en plus bien sûr de vous inviter au spectacle de chansons d'Édith Piaf présenté par la Pariole au profit du Centre le 10 février, on vous convie à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi 22 février à 19 h.

Vous le savez, le Centre communautaire est un lieu collectif important pour La Motte. S'y déroulent de très nombreuses activités... Pensez au spectacle des enfants de l'École Tétreault, aux cours de danse, aux activités liturgiques, aux soupers lors de funérailles, aux spectacles de La Pariole, au Petit Café l'été, au Noël et à la Route du Terroir, à la fête de la famille, au Père Noël, aux dîners des élèves de l'école, au local de l'infirmière et à toutes les autres activités que j'oublie... Pensez aussi aux fêtes du 100^e de La Motte qui auront lieu l'an prochain. Ensuite, demandez-vous où tout ça aurait lieu si le Centre communautaire n'existait pas!

Notre agente de développement France Rheault fait un travail remarquable pour la gestion et l'organisation quotidienne du Centre qui est géré par un conseil d'administration formé de citoyens bénévoles. Chaque année, des postes d'administrateurs sont en élection au C. A. et votre implication y serait bienvenue! Si vous souhaitez plus d'information n'hésitez pas à communiquer avec moi, avec France ou avec un des membres du C. A.

Et si vous ne pouvez, ou ne voulez pas vous impliquer au C. A. du Centre communautaire, votre participation à l'assemblée générale annuelle est importante. Le Centre est un bien collectif qui nous appartient à toutes et à tous.

À bientôt, Au plaisir de se voir!
Pierre Labrèche, pour le C. A. du Centre communautaire



Le C.A. du Centre communautaire aimerait remercier Sphinx resources, monsieur Normand Champigny, ing. pour le don de 700 \$. Le soutien de votre entreprise nous a permis de faire les réparations au système d'eau et de l'entretien d'équipement (poêle propane et lave-vaisselle). Ce geste généreux de votre part, nous permet de conserver ce bien culturel patrimonial qui est essentiel au milieu.

Merci de votre générosité!

 **NORMAND CHAMPIGNY, ing.**
Président et chef de la direction
1, Place Ville Marie #2001, Montréal, Qc. H3B 2C4
www.sphinxresources.ca

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle du
Centre Communautaire de La Motte
à la salle Héritage
jeudi le 22 février 2018 à 19 h

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue par le Président
- Lecture de l'avis de convocation
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 février 2017
- Rapport du président
- États financiers 2017
- Période de questions
- Élections : 2 sièges pour une durée de 2 ans
- Levée de l'assemblée

Café et grignotines seront servis. Tous les membres du conseil d'administration vous y attendent!

6 - Journal de La Motte / Février 2018



Des notes et des mots

Spectacle gratuit à la salle Héritage



La tournée *Des notes et des mots* consiste en une série de spectacles intimistes où la musique vient à la rencontre des mots dans le cadre de variations sur le thème « Paroles de femmes ». Dans un premier temps, l'OSR a commandé des œuvres originales à des compositrices et des auteurs de la région. Puis lors de la tournée, les œuvres musicales seront interprétées par des musiciennes de l'OSR et les textes seront lus par la comédienne Odette Caron.

Les récitals se feront dans les lieux suivants :

- Vendredi 9 février 2018, à 19 h, bibliothèque de Clérycy ;
- Samedi 10 février 2018, à 14 h, Salle municipale de Clerval ;
- Vendredi 16 février 2018, à 19 h, bibliothèque de Malartic ;
- Samedi 17 février 2018, à 14 h, Salle de l'âge d'or de St-Bruno-de-Guigues ;
- Dimanche 18 février 2018, à 14 h, Centre communautaire de La Motte.

Les artistes qui font partie du projet sont :

Auteures : Sonia Cotten, Élisabeth Carle et Virginia Pesemapeo-Bordeleau
Compositrices(teur) : Camille Brunet-Villeneuve, Nicole Perron et Aubert Larouche. Musiciennes : Isabelle Fortin (violon) Annie Boudreau (clarinette) et Amélie Maranda (tuba). Comédienne : Odette Caron
Directeur artistique : Jacques Marchand

—Source :
Geneviève C. Gauthier, Directrice administration et promotion

Texte par : Manon Chiasson

NOËL DES ENFANTS

Encore cette année, le comité du Père Noël a eu le plaisir d'organiser une fête pour les enfants de La Motte afin de célébrer Noël. C'est donc le 3 décembre dernier que 28 enfants sont venus rencontrer le Père Noël et ainsi recevoir un présent. Pour une première année, les enfants ont pu assister à un spectacle des lutins des «Productions du Raccourci». La formule avec spectacle fut appréciée des enfants et plusieurs parents ont aussi eu de bons commentaires à leur sortie. C'est grâce à une subvention de 1000 \$ octroyée par la Table enfance-famille que le comité a pu offrir un spectacle pour les enfants cette année. Si le budget le permet, le comité aimerait bien pouvoir répéter l'expérience ou tenter quelque chose d'autre. Le comité aimerait remercier ; Margot Bourassa, Monique T. Savard et Olivier Lemieux pour leur généreuse contribution à la fête des enfants!



Crédit photo : Yanick Lacroix

On se donne rendez-vous l'an prochain!

Comité du Père Noël : Suzanne Perron, présidente, Manon Chiasson, secrétaire, Mélissa Perron, Francine Petit et Denis Guay



FÉVRIER MOIS COUP DE

Les membres du comité Québec, vous offre une panoplie de BIBLIO vous invitent, en services : prêt de livres, de revues, de février, à venir découvrir leurs coups livres numériques, de raquettes, In- de cœur littéraires. Pour ce faire, re- ternet Wi-Fi. Demandez votre NIP pérer l'étalage des livres qui portent pour accéder aux services en lignes : un autocollant en forme de cœur. De les réservations et les renouvelle- belles découvertes à faire pour occu- ments de prêts, les demandes de per vos moments libres. livres non disponibles en biblio- Et, dans un esprit de partage et de thèque, emprunt de livres numé- plaisir, les abonnés sont invités, s'ils riques, et bien plus. le désirent, à y joindre leur coup de Février, c'est donc un rendez-vous! Le cœur en y insérant un signet que la personnel de la bibliothèque se fera la bibliothèque leur remettra. un plaisir de vous accueillir et de vous Votre bibliothèque locale, affiliée au servir. Réseau BIBLIO de l'Abitibi- Témiscamingue et du Nord-du-

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

FÉVRIER 2018

03 fév.Adace
19h

10 févMesse à St-Mathieu
19h

17 fév.Âme Céline Béliveau par Quête funéraires
19hÂme Nicole Naud par Quête funéraires

24 févMesse à St-Mathieu
19h

Carmel Guénette, Responsable 819-727-2525

Chemin de croix vendredi saint le 30 mars 2018 à 15h
À la salle communautaire à La Motte
Bienvenue à tous!



MARS 2018

03 mars...Âme Brigitte Langevin par une famille de La Motte
19h.....Âme Rose-Emma Riopel-Lanoix par une famille de La Motte

10 mars...Messe à St-Mathieu
19h

17 mars...Âme Lyne Larouche par Jeannot Lafrance
19h.....St-Antoine de Padoue pour faveur obtenue par Alida Marci

24 mars Messe à St-Mathieu
19h

31 mars.. Âme Graziella Ouellet par Quête funéraires
19h.....Âme Georgette Villeneuve par Quête funéraires



MAI, MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS
Dans le cadre de l'édition 2018 du Mois de l'arbre et des forêts, l'AFAT organise de nouveau cette année une activité d'autofinancement qui consiste en la vente de caissettes d'arbres et d'arbustes à faible coût. Un choix encore plus grand d'essences est offert à la population cette année. Argousier, érable à sucre, peuplier hybride et sapin baumier font partie des choix disponibles.

De plus, pour souligner nos 75 ans, nous proposons aussi la vente spéciale de 75 cèdres blancs d'une hauteur de plus d'un mètre chacun. Les cèdres du 75^e sont offerts selon le principe des premiers arrivés, premiers servis.

Les commandes d'arbres et d'arbustes sont acceptées jusqu'au début du mois de mai. Il est possible de réserver en téléphonant au 819 762-2369 ou en se rendant sur le site Internet de l'AFAT.

Le formulaire de commande est disponible au: www.afat.qc.ca

section Vente d'arbres : <http://afat.qc.ca/imagesfile/2Arbresvendre201885x14versionweb.pdf>



PRENDRE SOIN D'UN PROCHE ET SENTIMENT DE CULPABILITÉ

« Il s'agit d'une expérience émotive désagréable, un malaise diffus qui ressemble au regret et qui rompt l'harmonie intérieure »

Nous connaissons tous la culpabilité sous l'angle de ses effets négatifs, tels l'anxiété et le mal-être qu'elle impose, mais nous parlons très peu de ce qu'elle révèle d'autre sur les gens qui la ressentent : empathie envers la réalité de la personne aidée, volonté de veiller au bien-être de cette même personne...

Vous arrive-t-il d'éprouver :

- l'impression de ne pas faire les choses correctement?
- le regret d'avoir posé un geste ou de ne pas l'avoir fait?
- le manque d'envie d'assumer toutes les responsabilités?
- le désir que ça s'arrête pour retrouver un « semblant de vie »?
- le remord d'avoir perdu votre sang-froid devant votre proche?
- Le désir de placer votre proche en hébergement?

Et si on interprétait ce sentiment de culpabilité autrement... Si l'on commençait à percevoir la culpabilité comme étant un signal qui nous indique que nous venons de dépasser nos limites, contrecarrer un de nos besoins ou en

freindre nos valeurs? Et si l'on voyait cette culpabilité comme étant un signal qui nous guiderait afin de préserver notre santé psychologique et améliorer notre qualité de vie?

En remplaçant le mot culpabilité par responsabilité, l'exercice devient plus positif et axé sur la recherche de solutions. La méthode JE/TU/CONTEXTE permet une vision plus saine et mature de notre responsabilité :

se demander quelle est notre part de responsabilité dans la situation : le

« JE »

évaluer la part de l'autre : le « TU »

évaluer celle des circonstances : le « CONTEXTE »

recadrer la situation : éclairer les choses de façon nouvelle

Trouver des moyens ou des stratégies qui vous conviennent pour faire diminuer cette culpabilité est la clé qui vous permettra de construire vos forces nécessaires à l'affirmation de vos besoins, de vos limites et à l'estime de vous-même afin de mieux vivre votre rôle de proche aidant.

Prochaine chronique : « Gérer le stress et l'épuisement »

Marielle Rioux, intervenante sociale
819 732-6521 poste 3166
Support aux Aînés de l'Harricana



NOTAIRES

22, 1^{re} Avenue Ouest, bureau 301,
Amos (Québec) J9T 1T8
T. 819.732.2812. F. 819.732.7951

855, 10^e Avenue,
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
T. 819.737.2747 F. 819.737.5027

PME INTER Notaires ABITIBI inc.

Auparavant « Bastien, Lantagne, Richard & Associés Inc. »

Notaires & conseillers juridiques

Services professionnels :

Vente & hypothèque, donation, testament, mandat, convention, contrat de mariage, droit commercial et corporatif, service de greffe fiduciaire etc.

Me Michel Lantagne Me Sébastien Banville-Morin Me Gabrielle Morin
Me Martine Corriveau Me Catherine Pomerleau Me Claudine Bérubé
Me Valérie St-Gelais Me Annabelle Lefrançois Me Pamela Trottier-Poirier

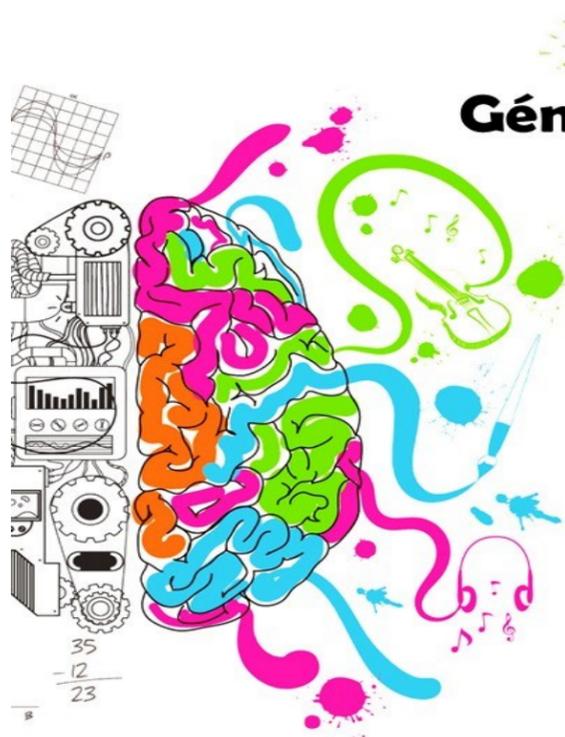
www.pmeinter.com

pmeinter@notairesabitibi.com

Une étude de neuf (9) notaires à votre service

CHANGEMENT DES LUMINAIRES! La Municipalité vend 18 luminaires de 120 volts à 50 \$ + tx chacun. Ils peuvent être sujet à réparation. Premier arrivé, premier servi!

Info : Rachel Cossette, 819 732-2878



Génies Sages (et moins sages) recherchés

GÉNIES SAGES (définition): adultes désireux d'améliorer leurs connaissances personnelles dans une ambiance de détente et de camaraderie!

Rencontres sociales les mardis aux 2 semaines de 19h à 21h30 aux Jardins du Patrimoine (seulement 5\$)

9 et 23 janvier, 6 et 20 février, 6 et 20 mars, 3 et 17 avril

Génies sages spécial (sans machine)

Les vendredis aux 3 semaines de 13h30 à 16h à la Maison de la culture (gratuit pour tous)

19 janvier, 9 février, 2 mars, 23 mars, 20 avril

Cette activité ouverte à tous les adultes, est offerte par : **Génies en herbe Harricana**

facebook.com/geniesharricana // 819-732-3221 poste 1-3370



DÉFI J'ARRÊTE, J'Y GAGNE!

CETTE FOIS-CI C'EST LA BONNE

INSCRIVEZ-VOUS À DEFITABAC.CA JUSQU'AU 5 FÉVRIER

À GAGNER
2 voyages à Punta Cana
Offerts par :

Une réalisation de Capsana. En collaboration avec:

Québec

Vous vous questionnez sur comment vous débarrasser de vos déchets quotidiens ou de vos vieux objets, et ce, de la bonne façon ?



Trouvez réponse à vos questions en visitant le Bottin vert de la MRC d'Abitibi !

BOTTINVERT.MRCABITIBI.QC.CA



L'eutrophisation

Lac

Milieu humide

Forêt



L'eutrophisation est le processus par lequel un lac se transforme progressivement en marais, en tourbière puis se redéveloppe en forêt. C'est un phénomène naturel qui se déroule sur une très longue période de temps, généralement sur des dizaines de milliers d'années. Toutefois, les activités humaines accélèrent le processus d'eutrophisation, entre autres par notre rejet excessif de phosphore et d'azote dans l'environnement. Il est alors possible d'observer ce phénomène sur des dizaines d'années.



Comment l'eutrophisation se développe-t-elle ?

Par l'accumulation de nutriments dans l'eau, les végétaux vont croître plus rapidement. Ils vont créer une couche verte sur le dessus de l'eau qui va empêcher la lumière du soleil de pénétrer, ce qui va causer la mort des végétaux en profondeur. En se décomposant, la quantité d'oxygène présent dans l'eau diminue et entraîne la mort des poissons. C'est par l'accumulation de ces «déchets» au fond que le lac se dégrade petit à petit.

Comment limiter notre apport en phosphore ?

- Aménager une bande riveraine sur notre terrain
- Restreindre l'utilisation d'engrais et choisir des fertilisants à libération lente et sans phosphate
- Ne pas fertiliser dans la bande riveraine
- Veiller à la conformité et au bon entretien de l'installation septique
- Utiliser des produits ménagers biodégradables et sans phosphate
- Contrôler le ruissellement en aménageant le terrain de façon naturelle

Saviez-vous que...

Les algues bleu vert peuvent être un signe d'eutrophisation et peuvent développer des toxines dangereuses pour l'homme ? Si vous en apercevez, faites-nous en part !



Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook : <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>

Prudence sur le Net!



avec

la Sûreté du Québec

www.sq.gouv.qc.ca

Personne n'est à l'abri de la cybercriminalité, mais les enfants et les adolescents y sont particulièrement vulnérables. Vous serez informé des principales situations à risque, comment les éviter et vers quelles ressources vous tourner en cas de besoin.

Cette conférence vous est offerte grâce à



Le mercredi 31 janvier 2018

à l'agora de la polyvalente de la Forêt

Conférence gratuite — Bienvenue à tous!
Il y aura un léger goûter et un tirage de prix de présence.

Merci à nos partenaires financiers

Club Richelieu hommes
Club Rotary d'Amos

Coop IGA Extra d'Amos

Hôtel des Eskers

Babillard

Février vol. 3 no 8



C'est à leur tour de se laisser parler d'amour!

Février :

01-Yannick Lafrance
03-Amélie Lafrance
03-Benjamin Guay
03-Jocelyne Wheelhouse
05-Yanick Lacroix
09-Jordan Marcil
11-Cécile Demers
15-Léopold Larouche
17-Caroline St-Amant
25-Paulette Trottier

Mars :

03- Alida Marcil
03-Michel Charland
07-Jean-Claude Trottier
08-Jeanne D'Arc Deschamps
12-Christopher St-Amant
12- Line Roy
17-Johanne Bellefeuille
20-Alexis Marcoux
24-Maxime Grenier Chabot

LE CHAUFFAGE AU BOIS ET LE RAMONAGE

Saviez-vous qu'en moyenne plus de 1 200 feux de cheminée surviennent chaque année au Québec ? C'est pourquoi il est important de faire ramoner votre cheminée au moins une fois par année, de préférence à l'automne !

LE CHAUFFAGE

- Tentez de prioriser un appareil de chauffage qui présente une preuve d'homologation par un organisme reconnu comme **ULC** ou **CSA**.
- Dans la mesure du possible, installez un extincteur portatif dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage. Placez-le à plus de 3 mètres de celui-ci.
- Utilisez du bois de qualité et bien sec. Le bois vert augmente la formation de crésote, un dépôt crouteux qui s'agrippe aux parois de la cheminée. C'est d'ailleurs un résidu très inflammable !



LE RAMONAGE

- Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la crésote. **Toute la maison pourrait y passer !** Seul un bon ramonnage peut l'éliminer.
- Après votre ramonage, disposez les cendres dans un **contenant métallique**, conservé dehors, loin de tout matériel combustible. Les centres peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures et provoquer un incendie.

Un message du Service de prévention incendie de la MRC d'Abitibi.



Nécrologie

Nous offrons nos sympathies à la famille pour le décès de :

Madame Nicole Naud décédée le 10 décembre 2017, à l'âge de 59 ans, Fille de Irène Picher et de feu Maurice Naud.

Madame Brigitte Langevin décédée le 20 décembre 2017, à l'âge de 53 ans, Fille de Thérèse Bourassa et de feu Charles Eugène Langevin

Madame Yolande Picher décédée le 11 janvier 2018, à l'âge de 82 ans, fille de feu Marie-Anne Soulard et de feu Donat Picher

Prochaines distributions de denrées

27 février - 27 mars

Vous êtes dans le besoin! Le service est là pour vous!

Info : 819 732-2878

La SADC Harricana est un partenaire incontournable pour la réalisation de vos projets d'affaires!

Elle vous aide à :

Démarrer ou acquérir une entreprise
Moderniser des équipements
Acheter ou rénover un bâtiment
Développer de nouveaux marchés
Financer un fonds de roulement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

SADC Harricana

T. 819 732-8311—sadc@sadc-harricana.qc.ca

www.sadc-harricana.qc.ca

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement la SADC

SADC

Société d'aide au développement des collectivités

HARRICANA

FONDS D'INVESTISSEMENT

Prêt aux entreprises jusqu'à 150 000 \$

STRATÉGIE JEUNESSE

Prêt personnel pour les entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans, 5 000 \$ à 25 000 \$

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Service-conseil et assistance en gestion, mentorat, réseautage, formation et coaching

Louis Baribeau

Entrepreneur machinerie Lourde

148 chemin St-Luc, La Motte, JOY 1T0
819 732-3910



D'amour et d'eau pure!

Martin Roch

Préfet

m.roch@martinroch.com

Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi

571, 1^{re} Rue Est
Amos (Québec) J9T 2H3
Tél. : 819 732-5356
Fax : 819 732-9607
<http://www.mrcabitibi.qc.ca>



Pour vos projets d'affaires, faites appel à l'expertise de votre Centre local de développement.

491, rue de l'Harricana, Amos | 819 732-6918
cldabitibi.com | info@cldabitibi.com
CLDabitibi

Olivier Lemieux, Président Services Forestiers & Exploration GFE inc. Exploration Canuck

95, chemin St-Luc
La Motte (Québec) JOY 1T0

Téléphone : 819 727-4080
Télécopieur : 819 727-4033

olivier.lemieux@servicesgfe.ca



LES VIEUX APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Chaque année, plus de 30 tonnes d'appareils électroniques sont jetées sur le territoire de la MRC d'Abitibi.

RÉCUPÉREZ-LES GRATUITEMENT

Écocentre de la Ville d'Amos (5311, route 395 nord)

* Lundi au mercredi 8 h à 17 h
* Jeudi et vendredi 8 h à 20 h
* Samedi 8 h à 17 h

Écocentre de Barraute (rue du Moulin)

* Mercredi 17 h à 21 h
* Samedi 8 h à 18 h



Steven Maheux
Coordonnateur en environnement
steven.maheux@mrcabitibi.qc.ca
Tél. : 819 732-5356-4218

* Notez que toutes autres matières peuvent être refusées par l'écocentre ou facturées à la pièce.
* D'autres points de collecte peuvent avoir été mis en place plus près de chez vous. Contactez votre municipalité pour de l'information.

VONT À L'ÉCOCENTRE, PAS DANS LE BAC!

Limerie R.D. Viens

Division scierie

- Sciage multi-essences
- Commande sur mesure standard et hors standard
- Production petit et gros volume

Une solution de sciage rapide et économique!

Pour soumissions, communiquez avec nous au :

Tél. : 819 732-6728 • Fax : 819 732-9888 • Rés. : 819 732-2371
667, route 395, Ste-Gertrude-Manneville (Québec) JOY 2L0

Agenda municipal

Février vol. 3 no 8

Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi 	HORAIRE • Février 2018 local de santé	Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi 	HORAIRE • Mars 2018 local de santé
Infirmière (Andrée Croteau) lundi 5 fév. - Prises de sang (8 h 30 à 9 h 30) - Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h) lundi 19 fév. - Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30)		Infirmière (Andrée Croteau) lundi 5 mars - Prises de sang (8 h 30 à 9 h 30) - Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h) lundi 12 mars - Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30) lundi 19 mars - Présence à l'école en avant-midi	
<u>Intervenante sociale (sur rendez-vous)</u> • Veuillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271. Merci!		<u>Intervenante sociale (sur rendez-vous)</u> • Veuillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271. Merci!	
LOCAL DE SANTÉ DE LA MOTTE Sous-sol de l'église (Salle des Pionniers) Téléphone : 732-2708		LOCAL DE SANTÉ DE LA MOTTE Sous-sol de l'église (Salle des Pionniers) Téléphone : 732-2708	

FÉVRIER 2018

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	3 Messe à La Motte 19 h
4	5 Prises de sang 8 h 30 	6 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	7	8	9 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	10 Messe à St-Mathieu 19 h 
11 	12 Conseil municipal 19 h 30 	13 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	14	15	16 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	17 Messe à La Motte 19 h
18 	19 	20 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	21	22	23 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	24 Messe à St-Mathieu 19 h
25	26 	27 Biblio Fermée	28			

MARS 2018

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2 Biblio Fermée	3 Messe à La Motte 19 h
4	5 Prises de sang 8 h 30 	6 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	7	8	9 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	10 Messe à St-Mathieu 19 h
11	12 Conseil municipal 19 h 30 	13 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	14	15	16 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	17 Messe à La Motte 19 h
18	19 	20 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	21	22	23 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	24
25	26 	27 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	28	29	30 Biblio Fermée	31 Messe à La Motte 19 h Messe de Pâques